

Brochure TSS

Admission

- **Etre inscrit en classe de terminale S ou avoir le baccalauréat série S**
- **Avoir au plus 22 ans**
- **L'admission se fait exclusivement par voie concours**

Le Profil du TSS

- Les Techniciens Supérieurs de la Statistique (TSS) formés maîtrisent les étapes de la démarche du statisticien : collecte des données, traitement, le contrôle de leur qualité, analyses statistiques et présentation et communication des résultats et des informations pertinentes et la gestion des bases de données.
- Outre leurs compétences techniques, ils doivent pouvoir intégrer des milieux professionnels divers : Système Statistique National, entreprises, etc. 2.

La Formation

L'objectif

Cette formation doit doter les étudiants de la compétence technique pour assurer les fonctions du statisticien et du spécialiste du traitement informatique des données.

Le contenu

La formation, d'une durée de deux années après un baccalauréat scientifique, est basée sur deux axes principaux : la statistique et le traitement informatique des données. L'enseignement de la statistique porte sur l'ensemble des techniques descriptives, inférentielles usuelles et sur l'analyse des données. Il est complété par une formation aux logiciels statistiques, aux statistiques appliquées et à la pratique des enquêtes statistiques.

L'enseignement de l'informatique porte essentiellement sur la programmation et la gestion des bases de données. Cet enseignement est complété par une formation générale en économie, gestion, anglais et techniques d'expression. Cette formation théorique est couronnée par un stage préprofessionnel.

Le déroulement

La première année est principalement consacrée aux outils scientifiques du statisticien : mathématiques, probabilités, informatique et logiciels et à la statistique descriptive. Dès la première année, les élèves doivent réaliser une étude de cas dans le cadre d'un projet tutoré et participer à une enquête de terrain.

La deuxième année est principalement consacrée à la maîtrise de la collecte des données et de la gestion des bases de données ainsi qu'à la statistique inférentielle et aux statistiques sectorielles (éducation, santé, agriculture, commerce extérieur...). A la fin du dernier semestre, les élèves effectuent un stage de dix semaines au sein d'une administration. Ce stage débouche sur la rédaction d'un rapport qui est soutenu devant un jury.